



Adresse postale
LP Blaise PASCAL
11 rue de Dampierre
BP114
17415 St Jean d'Angély Cedex

Affaire suivie par
Yann SALAÛN
Gestionnaire

Téléphone
05 46 32 00 80
Télécopie
05 46 59 08 17
Courriel

yann.salaun@ac-poitiers.fr

Courriel du lycée
ce.0170052p@ac-poitiers.fr

Note à l'attention des élèves pensionnaires et demi-pensionnaires et de leurs familles

Objet : Mise en place d'un contrôle d'accès au Self

A compter du lundi 18 janvier 2016, l'accès au self du lycée sera contrôlé par un distributeur de plateau automatique de la marque Turbo-Self. Une carte permettant le passage sera délivrée à chaque pensionnaire (interne) et demi-pensionnaire. Il faudra passer sa carte à chaque repas (y compris le petit-déjeuner pour les internes). Cette carte est individuelle et nominative. Elle est gratuite mais elle reste propriété de l'établissement. En fin de scolarité ou en cas de démission, elle doit nous être restituée. En cas de perte définitive le remplacement de la carte sera facturé 5 €.

Tous nos élèves sont au forfait. Le passage au self n'est donc pas conditionné au paiement.

Par contre, sans carte il n'y aura pas de plateau et donc pas de repas. En cas d'oubli de la carte, une borne permettra à l'élève (en s'identifiant par code) d'imprimer un ticket de remplacement ou de se faire parrainer par un camarade. Une vidéo d'explication est disponible sur le site du lycée <http://lp-blaisepascal.net/>

Pendant les périodes de stages l'accès au self sera refusé. Si l'élève reste hébergé au lycée pendant le stage, il faudra absolument faire activer sa carte au service de l'Intendance pour pouvoir manger.

Mon équipe et moi-même nous nous tenons disponibles pour vous accompagner en cas de difficulté.

A St Jean d'Angély, le 11 janvier 2016
Le Gestionnaire

Y. SALAÛN